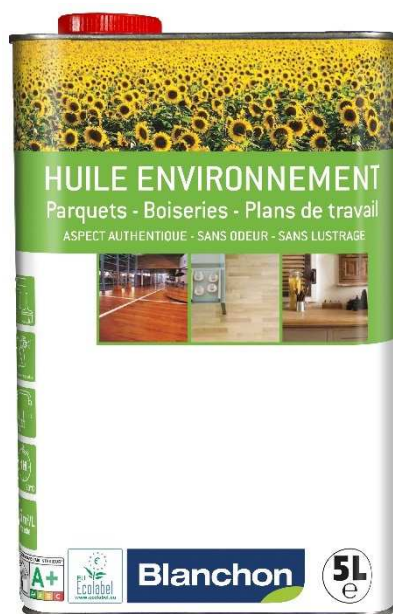




FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

HUILE PARQUET ENVIRONNEMENT BLANCHON

En conformité avec la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN



Juillet 2017

REALISATION :
BLANCHON
50 8^{ème} Rue
69800 Saint Priest
www.blanchon.com

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de BLANCHON (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1.
Dans les tableaux suivants $2,53E-06$ doit être lu : $2,53 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le gramme « g »,
- le litre « l »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des FDES pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des FDES doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

1	Introduction.....	4
2	Information Générale.....	5
3	Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit	5
4	Etapes du cycle de vie.....	7
4.1	Etape de production, A1-A3	7
4.2	Etape de construction, A4-A5.....	7
4.3	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7	8
4.4	Etape de fin de vie C1-C4 :	9
4.5	Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D.....	10
5	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	10
6	Résultat de l'analyse du cycle de vie.....	11
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	16
8	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	16
9	Contribution environnementale positive.....	Erreur ! Signet non défini.

1 INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804/CN.

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF EN 15804+A1, son complément national NF EN 15804/CN et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de BLANCHON.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de BLANCHON

Contact :
Claudine GERLAND

Coordonnées du contact :
cgerland@blanchon.com

2 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse des fabricants : BLANCHON 50 8^{ème} Rue 69800 Saint Priest
2. Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative : BLANCHON SITE DE PRODUCTION DE BELMONT-TRAMONET en SAVOIE (73)
3. Type de FDES : du berceau à la tombe
4. Type de FDES : Individuelle
5. Date de publication : Juillet 2017
6. Date de fin de validité : Juillet 2022
7. La référence commerciale/identification du produit : Huile Parquet Environnement BLANCHON
8. Vérification : **FDES vérifiée**



La norme EN 15804 du CEN sert de RCP a).
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe
Vérification par tierce partie : Nicolas BEALU Programme de vérification : FDES-INIES Adresse : Association HQE 4, Avenue du recteur Poincaré 75016 PARIS
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (Voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).

3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE (OU UNITE DECLAREE) ET DU PRODUIT

9. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) : « Protéger 1m² de parquet en bois pour une durée de vie de référence de 15 ans »
10. Description du produit : Huile en phase aqueuse
11. Description de l'usage du produit (domaine d'application) : **L'Huile Parquet Environnement BLANCHON** est destinée à protéger les parquets en bois intérieur. Elle s'applique au rouleau. Cette FDES ne comprend pas la préparation du sol (nettoyage éventuel). Elle a été réalisée pour une application en 3 couches (15m²/l par couche). La densité du produit est égale à 1,01
Une fiche technique est à la disposition du consommateur pour plus d'informations sur le produit
12. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :
13. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit : L'unité fonctionnelle comprend l'application des 3 couches de Huile Parquet Environnement BLANCHON. Un entretien tous les 6 mois est préconisé dans les lieux de fort passage. L'entretien consiste à appliquer une couche d'Huile Parquet Environnement BLANCHON avec un rendement de 25m²/l soit 29 entretiens pendant toute le DVR. Plusieurs aspects sont disponibles

Le produit fini est conditionné de la façon suivante : Sur une palette en bois sont disposés 60 seaux de 5L en acier sur 2 rangées. 3 intercalaires en carton sont utilisées pour séparer les rangées. Enfin la palette est filmée avec du film plastique Etirable PEBD. La densité du produit est de 1,01

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit (3 couches initiales + 29 entretiens pendant la DVR)	Kg/m ²	1.36
Quantité de produits complémentaires	Unités appropriées/UF	Aucun produit complémentaire
Emballage de distribution	Unités appropriées/UF	
Seau acier	Kg/m ²	0,118
Bouchon PELD	Kg/m ²	0,00118
Corps bouchon en HEVEA	Kg/m ²	0.000118
Film plastique PEBD	Kg/m ²	0,00221
Palette Bois	Kg/m ²	0,0983
Carton	Kg/m ²	0,00554
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	Les 2% de taux de chute correspondent au reste de produit dans le seau, au produit resté dans le matériel d'application et aux pertes lors de l'application
Taux de chute lors de la maintenance	%	Les 2% de taux de chute correspondent au reste de produit dans le seau, au produit resté dans le matériel d'application lors de l'application
Justification des informations fournies		Les informations sont fournies par BLANCHON et ses fournisseurs

14. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 1% en masse)

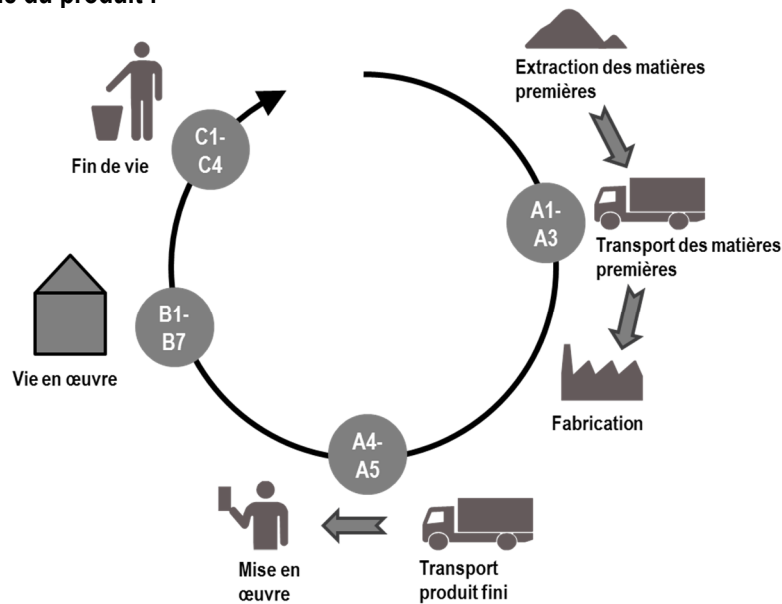
Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate selon le règlement REACH

15. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	15
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	Unités appropriées/ou mentions appropriées	-
Paramètres théoriques	Unités appropriées/ou mentions appropriées	-
Qualité présumée des travaux	-	Une Fiche Technique est à disposition et présente les recommandations d'application
Environnement extérieur	-	Le produit est destiné à un usage intérieur
Environnement intérieur	-	Le produit a été testé selon le décret N°2011-321 du 23 Mars 2011. Cf §8 de cette FDES
Conditions d'utilisation	-	Une Fiche Technique est à disposition et présente les recommandations d'application
Maintenance	-	Une maintenance a été prise en compte dans la FDES. La maintenance consiste à appliquer une couche du même produit tous les semestres (rendement 25m ² /l)

4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



4.1 Etape de production, A1-A3

Les Etapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur utilisation sur le site de fabrication

A1 : Approvisionnement des Matières Premières

A2 : Transport des Matières Premières

A3 : Fabrication du produit

4.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule		Camions de type Euro 4 16-32T
Distance jusqu'au chantier	km	300 (distance moyenne Du site de production vers nos clients)
Capacité d'utilisation	%	Valeur par défaut de la donnée ECOINVENT
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	1010
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique		-
Description du scénario		Le produit livré part du site de fabrication vers les magasins et/ou les clients Représentativité géographique : FRANCE

Installation dans le bâtiment (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	unités appropriées	-
Outils de mise en oeuvre		-
Rouleaux d'application	Kg/m ²	0,00152
Consommations		

Consommation d'eau	L/m ²	0,01
Utilisation d'autres ressources	Kg	-
Consommation et type d'énergie	kWh ou MJ	-
Déchets produits lors de la mise en œuvre (produit (spécifiés par type))		
Déchets Chutes	Kg/m ²	0,00407
Déchets acier	Kg/m ²	0,0176
Déchets bois	Kg/m ²	0,0146
Déchets EVEA	Kg/m ²	0,000264
Déchets Plastique PEBD	Kg/m ²	0,00506
Déchets Cartons	Kg/m ²	0,00826
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Kg/m ²	Emissions de COV : 0,00509
Description du scénario		Les pertes produits sont considérées comme des déchets dangereux et sont éliminés par incinération. Les déchets d'emballage sont considérés comme non dangereux et sont éliminés par incinération. Une distance de 30 km a été comptabilisée pour les déchets non dangereux et une distance de 100km a été comptabilisée pour les déchets dangereux

4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Utilisation:

Paramètre	Unités	Valeur/description
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Kg/m ²	Emissions de COV : 0,029
Description du scénario		Il a été considéré que la totalité des COV contenus dans le produit étaient émis lors de cette étape

B2 Maintenance (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Une application de 1 couche du même produit (25m ² /L) tous les 6 mois a été prise en compte dans la FDES Les étapes production, mise en œuvre et utilisation ont été rappelées (29 fois) pour une quantité correspondant à une couche de produit pour 1m ² (1.16 kg)
Fréquence de maintenance	année	Tous les 6 mois
Intrants auxiliaires pour la maintenance (par exemple, produit de nettoyage, spécifier les matériaux)	kg/cycle	-
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	kg	-
Bidonsacier	Kg/m ²	0,100
Bouchon PELD	Kg/m ²	0,0010
Corps bouchon en EVEA	Kg/m ²	0,00151
Film plastique PEBD	Kg/m ²	0,00189
Palette Bois	Kg/m ²	0,0835
Carton	Kg/m ²	0,0047
Consommation nette d'eau douce	m ³	-
Intrant énergétique pendant la maintenance (par exemple nettoyage par aspiration), type de vecteur énergétique, par exemple électricité, et quantité, si applicable et pertinent	kWh	-

B3 Réparation (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		-
Processus d'inspection		-
Fréquence de réparation	année	-
Intrants auxiliaires (par exemple lubrifiant, spécifier les matériaux)		-
Déchets produits pendant la réparation (spécifier les matériaux)	kg	-
Consommation nette d'eau douce	m ³	-
Consommation et type d'énergie		-

B4 Remplacement (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Fréquence de remplacement	année	-
Consommation et type d'énergie	kWh	-
Quantité de pièce usée remplacée	kg	-
Description du scénario		-

B5 Réhabilitation (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		-
Fréquence de réhabilitation	année	-
Quantité de matière nécessaire		-
Déchets produits pendant la réhabilitation	kg	-
Consommation et type d'énergie	kWh	-
Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	Unités appropriées	-

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable):

Paramètre	Unités	Valeur/description
Intrants auxiliaires spécifiés par matière	unités appropriées	-
Consommation nette d'eau douce	m ³	-
Type d'énergie	kWh	-
Puissance de sortie de l'équipement	kWh	-
Performance caractéristique	unités appropriées	-
Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	unités appropriées	-
Description du scénario		-

4.4 Etape de fin de vie C1-C4 :



Paramètre	Unités	Valeur/description
Quantité collectée séparément	kg	-
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	Kg/m ²	1.36

Quantité destinée à la réutilisation	kg	-
Quantité destinée au recyclage	kg	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg	-
Quantité de produit mise en décharge	Kg/m ²	1.36
Description du scénario		Le produit est directement amené en déchetterie avec son support. le déchet généré est considéré comme non dangereux et une distance de 30 km a été considérée

4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

NON APPLICABLE

5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A1
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Allocations	Massique
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Données génériques issues de la base de données Ecoinvent 3.1 Logiciels utilisés :  - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V8.0.5).  - Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.
Variabilité des résultats	Sans objet.

Mises à jour	
08/01/19	Précisions apportées sur la quantité appliquée au §3

6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	2.62E-01	7.82E-03	6.95E-02	1.20E-02	2.63E-02	0.00E+00	2.15E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.88E-03	0.00E+00	6.76E-01	M.N.A
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	1.81E-08	1.44E-09	1.10E-08	2.19E-09	1.69E-08	0.00E+00	2.83E-07	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.26E-09	0.00E+00	4.67E-09	M.N.A
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	1.12E-03	3.18E-05	3.16E-04	4.85E-05	9.22E-05	0.00E+00	9.19E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.79E-05	0.00E+00	1.69E-04	M.N.A
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	3.55E-04	5.40E-06	5.50E-05	8.24E-06	1.63E-05	0.00E+00	2.51E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.75E-06	0.00E+00	8.08E-04	M.N.A
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	1.57E-04	3.56E-06	5.67E-05	5.44E-06	1.22E-05	1.92E-03	1.23E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.13E-06	0.00E+00	1.91E-04	M.N.A
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	4.68E-07	2.59E-08	5.14E-07	3.95E-08	4.32E-08	0.00E+00	6.22E-06	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.28E-08	0.00E+00	3.36E-08	M.N.A
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	4.50E+00	1.19E-01	9.95E-01	1.82E-01	3.64E-01	0.00E+00	3.51E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.05E-01	0.00E+00	3.81E-01	M.N.A
Pollution de l'eau m ³ /UF	6.81E-01	2.76E-03	4.04E-02	4.22E-03	2.83E-02	0.00E+00	4.32E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.43E-03	0.00E+00	1.15E-01	M.N.A
Pollution de l'air m ³ /UF	1.94E+01	1.07E+00	1.57E+01	1.64E+00	2.11E+00	4.63E+01	4.91E+02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	9.45E-01	0.00E+00	4.88E+00	M.N.A


Utilisation des ressources	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	6.12E-01	1.49E-03	2.40E-01	2.28E-03	4.10E-02	0.00E+00	5.11E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.31E-03	0.00E+00	2.86E-02	M.N.A
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	2.31E-01	0.00E+00	4.63E-03	0.00E+00	1.35E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	6.12E-01	1.49E-03	4.71E-01	2.28E-03	4.57E-02	0.00E+00	6.45E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.31E-03	0.00E+00	2.86E-02	M.N.A
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	3.38E+00	1.21E-01	1.66E+00	1.85E-01	3.20E-01	0.00E+00	3.23E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.07E-01	0.00E+00	4.81E-01	M.N.A
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	2.10E+00	0.00E+00	6.91E-02	0.00E+00	1.07E-01	0.00E+00	1.30E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	5.48E+00	1.21E-01	1.73E+00	1.85E-01	4.27E-01	0.00E+00	4.53E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.07E-01	0.00E+00	4.81E-01	M.N.A
Utilisation de matière secondaire kg/UF	1.43E-04	0.00E+00	7.20E-03	0.00E+00	1.47E-04	0.00E+00	4.27E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	5.35E-03	2.29E-05	9.68E-04	3.49E-05	5.67E-04	0.00E+00	3.96E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.01E-05	0.00E+00	4.65E-04	M.N.A

Catégorie de déchets	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	6.06E-03	7.49E-05	1.61E-02	1.14E-04	8.31E-03	0.00E+00	1.75E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.58E-05	0.00E+00	1.68E-03	M.N.A
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	2.92E-02	6.22E-03	5.08E-02	9.50E-03	2.29E-02	0.00E+00	6.76E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.47E-03	0.00E+00	1.37E+00	M.N.A
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	9.01E-06	8.14E-07	1.27E-05	1.24E-06	1.38E-06	0.00E+00	1.43E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	7.16E-07	0.00E+00	3.60E-06	M.N.A

Flux sortants		Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Elimination		
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0.00E+00	0.00E+00	3.34E-02	0.00E+00	1.56E-02	0.00E+00	2.79E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A	M.N.A
	Vapeur	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A	M.N.A
	Gaz de process	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	M.N.A	M.N.A

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	3.39E-01	3.82E-02	2.15E+00	6.82E-01	3.21E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	3.05E-08	1.91E-08	2.83E-07	5.93E-09	3.38E-07
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	1.47E-03	1.41E-04	9.19E-03	1.97E-04	1.10E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	4.15E-04	2.46E-05	2.51E-03	8.13E-04	3.76E-03
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	2.17E-04	1.76E-05	1.42E-02	1.94E-04	1.46E-02
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1.01E-06	8.27E-08	6.22E-06	5.64E-08	7.36E-06
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	5.61E+00	5.46E-01	3.51E+01	4.86E-01	4.18E+01
Pollution de l'eau	m ³ /UF	7.25E-01	3.25E-02	4.32E+00	1.17E-01	5.19E+00
Pollution de l'air	m ³ /UF	3.61E+01	3.75E+00	5.37E+02	5.83E+00	5.83E+02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	8.53E-01	4.33E-02	5.11E+00	3.00E-02	6.04E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	2.31E-01	4.63E-03	1.35E+00	0.00E+00	1.58E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1.08E+00	4.80E-02	6.45E+00	3.00E-02	7.62E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	5.16E+00	5.05E-01	3.23E+01	5.87E-01	3.86E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	2.17E+00	1.07E-01	1.30E+01	0.00E+00	1.53E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	7.33E+00	6.12E-01	4.53E+01	5.87E-01	5.38E+01
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	7.34E-03	1.47E-04	4.27E-02	0.00E+00	5.02E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	6.34E-03	6.02E-04	3.96E-02	4.86E-04	4.70E-02
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	2.22E-02	8.43E-03	1.75E-01	1.75E-03	2.07E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	8.63E-02	3.24E-02	6.76E-01	1.37E+00	2.17E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	2.25E-05	2.63E-06	1.43E-04	4.32E-06	1.73E-04
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	3.34E-02	1.56E-02	2.79E-01	0.00E+00	3.28E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

SCENARIO	PARAMETRE	UNITES	RESULTATS
Émission dans l'air intérieur	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	L'Huile Parquet Environnement a été testée selon le décret N°2011-321 du 23 Mars 2011 (Test réalisé en interne selon la série des normes ISO 16000) 
	Description du scénario 1		Scénario : Sol 3 couches 15m ² /l par couches / Taux de charge 0.4m ² /m ³
Émission dans le sol et l'eau	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	Aucun essai effectué
	Description du scénario 1		Aucun essai effectué

a) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :
L'Huile Parquet Environnement BLANCHON ne revendique aucune performance concernant le confort hygrométrique

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :
L'Huile Parquet Environnement BLANCHON ne revendique aucune performance concernant le confort acoustique

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :
L'Huile Parquet Environnement BLANCHON ne revendique aucune performance concernant le confort visuel

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :
Lors de l'application une légère odeur peut être observée. Cependant aucun essai n'a été effectué